



**LES APICULTEURS  
ET APICULTRICES  
DU QUÉBEC**



### **Les apiculteurs de l'Ontario et du Québec appellent à une extrême prudence après la perte massive d'abeilles**

Le 5 juin dernier, deux apiculteurs québécois ont subi une mortalité massive de leurs abeilles associée à l'application d'herbicides. Au moment de l'incident plus de 600 ruches étaient en préparation pour le voyage vers les sites de pollinisation des bleuets. Au même moment, des herbicides étaient pulvérisés sur un champ voisin par grand vent et plus de 50 % des colonies ont été détruites en moins d'une heure. Les apiculteurs concernés, présents au moment de l'incident, ont pu parler à l'agriculteur et obtenir les étiquettes des produits chimiques pulvérisés - un mélange de Vios G3 (Thientarbazone-Methyl), Roundup (Glyphosate) et Engenia (Dicamba).

« Il a littéralement plu des abeilles et des bourdons », a rapporté Joël Laberge, un des apiculteurs concernés.

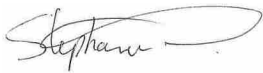
En 2012, les néonicotinoïdes systémiques appliqués comme traitements des semences de maïs et de soja se sont révélés responsables de la mortalité aiguë et chronique des abeilles. Le Québec et l'Ontario ont pris des mesures pour éviter la surutilisation de ces pesticides. Jusqu'à présent, cependant, les herbicides n'avaient pas été impliqués directement dans les empoisonnements d'abeilles en Ontario ou au Québec.

Les apiculteurs demandent à l'ARLA et aux provinces d'examiner immédiatement l'utilisation des herbicides et des mélanges d'herbicides. Bien que chacun des herbicides ait été homologué par l'ARLA, le mélange de ces produits chimiques n'a pas été confirmé comme étant sans danger pour les abeilles. En fait, la vente de Dicamba, l'ingrédient actif du produit *Engenia*, a été interdite aux États-Unis et les effets toxiques synergiques sur les insectes pollinisateurs lors du mélange de ces produits chimiques ne sont pas connus. Les apiculteurs du Québec et de l'Ontario exhortent le gouvernement à mettre en garde les agriculteurs et à entreprendre immédiatement des recherches sur les effets de l'exposition aiguë et chronique suite à l'exposition à ces combinaisons de produits chimiques.

Pour éviter d'autres pertes d'abeilles, les apiculteurs du Québec et de l'Ontario demandent aux agriculteurs de suivre et d'observer rigoureusement les mises en garde sur les étiquettes et de ne pas pulvériser par temps chaud et venteux. Les agriculteurs sont priés de pulvériser la nuit ou tôt le matin et le soir et d'éviter de le faire pendant la journée lorsque les abeilles sont actives.

Les apiculteurs du Québec et de l'Ontario produisent du miel et fournissent des abeilles pour polliniser nos fruits et légumes frais. La production de miel a été limitée par l'augmentation des cultures commerciales de maïs et de soja et l'utilisation d'herbicides qui a réduit la quantité de fleurs sauvages. Les apiculteurs ne peuvent pas continuer à subir d'aussi lourdes pertes de colonies.

« Les apiculteurs ont besoin du soutien des agriculteurs », a déclaré Julie Fontaine, présidente du comité pesticides des AADQ. De bonnes relations entre les apiculteurs et les agriculteurs sont essentielles si nous voulons maintenir notre industrie apicole et profiter d'une population saine d'abeilles mellifères, d'abeilles sauvages et de bourdons. »



Stéphane Leclerc, President  
Les Apiculteurs et Apicultrices du Québec



Andre Flys, President  
Ontario Beekeepers' Association